

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 juin 2023

---

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 1084

présenté par

M. Valletoux, M. Marcangeli, M. Gernigon, M. Christophe, Mme Bellamy, M. Albertini,  
M. Alfandari, Mme Carel, Mme Félicie Gérard, M. Jolivet, Mme Kochert, M. Lamirault,  
M. Larsonneur, Mme Le Hénanff, M. Lemaire, Mme Magnier, Mme Moutchou, M. Plassard,  
M. Portarrieu, Mme Poussier-Winsback, M. Pradal, Mme Rauch, M. Thiébaud, M. Villiers et  
Mme Violland

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 19 par les mots :

« , le cas échéant en salariant des médecins ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à élargir les possibilités pour le directeur général de l'agence régional de santé de mettre en œuvre des mesures pour améliorer l'accès aux soins, le cas échéant en salariant des médecins.